

# AUDIO CONFERENCE

## DIRECTION / SYNDICATS

### Vendredi 10 avril 2020 - 14h00

Une conférence téléphonique réunissant les organisations syndicales a été organisée par la Direction vendredi 10 avril à 14h00 pour nous présenter un point sur la situation des services, après un peu moins de trois semaines de confinement. La Direction a ensuite répondu aux questions des uns et des autres. En l'absence du Directeur, pris au même moment par une conférence téléphonique avec le Directeur Général, la réunion à distance a été ouverte et animée par ~~XXXXXXXXXX~~, avec l'apport technique de ~~XXXXXXXXXX~~ pour la partie relative aux RH.

#### Plan de Continuité d'Activité :

Au 3 avril, le nombre d'agents répartis dans les trois catégories de position administrative est stable. Au 10 avril, 149 agents sont présents sur site, 77 sont en télétravail et 296 en Autorisation Spéciale d'Absence (ASA). Avec 23 % d'agents physiquement présents sur l'ensemble de l'effectif départemental<sup>1</sup>, nous sommes légèrement au-dessus de la moyenne régionale. Certaines évolutions à la hausse, en trésorerie ou en Direction, peuvent s'expliquer par des travaux conjoncturels. Ces évolutions sont surveillées par la Direction qui estime qu'elles ne traduisent pas une tendance au rappel des agents dans les services, qui serait contraire aux directives données par la Direction depuis le début du confinement.

#### L'épidémie dans nos services :

La situation sanitaire dans nos services reste stable. A ce jour, un seul agent, diagnostiqué positif au Covid par son médecin traitant, se remet peu à peu de sa maladie. Un second collègue était jusqu'au 7 avril en arrêt de travail pour une suspicion de Covid, non avérée, et se trouve à présent en ASA.

#### Les moyens de lutte (en dehors du confinement) :

- les masques : la dotation initiale a permis de faire face aux besoins relatifs à l'opération sur les bons de secours, mais il convient que la vague d'utilisateurs attendue n'a pas véritablement débuté. La Direction ne dispose d'aucune précision sur la prochaine livraison. Les tensions sur tout le territoire national ne facilitent pas les opérations.
- le gel hydroalcoolique : la nouvelle commande annoncée la semaine dernière se fait attendre. La Direction précise par ailleurs que, si le fournisseur ne pose pas de difficulté, le transporteur abuse de la situation en quadruplant ses tarifs.

#### La campagne de l'impôt sur le revenu :

L'ouverture de la campagne IR est fixée au lundi 20 avril, selon des modalités adaptées aux règles de confinement.

- il n'y aura pas d'accueil physique pendant le confinement, hormis dans des cas exceptionnels, qui devront rester marginaux, et qui feront l'objet d'un accueil physique sur rendez-vous.
- l'accueil physique étant déporté vers les autres canaux, l'organisation de cette campagne va reposer sur le traitement des messages (e-contact et boîtes aux lettres fonctionnelles), l'exploitation du courrier et notamment la saisie au fil de l'eau des déclarations papier et, bien sûr, l'accueil téléphonique.
- l'accueil téléphonique devra mobiliser un minimum d'agents répartis par pôles : un pôle téléphonique dans la salle de réunion de la Brelandière, un pôle à Slovénie avec quatre agents dans un bureau et deux agents dans un second bureau. La campagne ne devra mobiliser que 40 % des effectifs présents pour permettre une distanciation suffisante, notamment sur les "marguerites" du SIP de Poitiers qui constituent l'endroit où les agents sont le plus proche les uns des autres.

Les bureaux des collègues de l'accueil de Slovénie, actuellement installés dans la salle de réunion en raison des travaux dans le hall, vont être repositionnés dans leur bureau d'origine.

Des plannings sont en cours d'élaboration, pour assurer un roulement et une répartition des agents. La désinfection des combinés lors de chaque remplacement d'agent sera assurée au moyen d'une dotation en matériel adéquat.

L'idée qui avait été émise de réaliser un re-routage des appels reçus sur les téléphones des bureaux vers les téléphones personnels des agents positionnés en télétravail a été rejetée par la DG. Il n'est pas non plus prévu de doter les agents en télétravail de téléphones professionnels. En résumé, il ne sera pas possible de participer à l'accueil téléphonique au cours de la campagne IR en étant en position de télétravailleur.

<sup>1</sup> Plusieurs dizaines d'agents ne sont recensés dans aucune des trois catégories : congés, maladies autres que Covid,...

Un paramétrage du contenu des messages audio à destination des usagers sera réalisé dans le courant de la semaine, en fonction de directives nationales.

Le Plan de Continuation d'Activité (PCA) va être mis à jour pour la campagne IR, avec des missions non prioritaires qui vont le redevenir. Des collègues actuellement affectés sur des missions non prioritaires, disposant des connaissances nécessaires pour renseigner les contribuables, se sont proposés pour venir aider.

Enfin, un point va être fait rapidement sur les besoins de formation et d'information à destination des agents mobilisés la campagne. Différents canaux sont possibles : inscription préalable pour les e-formations ou accès libre individuel ouvert cette semaine par l'ENFIP sur différentes sources de documentation.

#### Moyens en matériel :

- micro-ordinateurs portables : notre stock de PC neufs est épuisé. Il nous reste encore un stock de 12 à 14 PC d'occasion expertisés par l'ESI. 5 PC sont compatibles avec le télétravail (3 au SDIF, 1 Loudun, et 1 à Civray) et vont être rapatriés dans le courant de la semaine. 6 autres PC destinés aux permanences vont être mobilisés aussi et attribués à des collègues en ASA afin qu'ils participent à la campagne IR. Avec l'ouverture de la cette campagne, nos besoins sont estimés à 35 PC, qui devraient être couverts par 25 PC neufs dans le cadre d'une prochaine dotation nationale et une dizaine de PC pris sur une dotation de la DISI Sud-Ouest. Ces PC n'arriveront toutefois qu'en semaine 17 (20 au 24 avril).

- Webmail : les habilitations Webmail ont repris de façon progressive. Une cinquantaine d'agents de la Vienne n'ont toujours pas d'habilitation, mais la Direction n'a pas la main sur cette opération.

#### Ressources humaines :

- frais de repas : un décret sur la prise en charge des frais de repas est toujours en attente pour définir les modalités précises de la prise en charge des tickets restaurant pour les agents disposant habituellement d'une cantine.

- mutations : la DG a enfin annoncé le report du calendrier des mutations pour les catégories A, B et C. Mais on ne sait toujours pas si le calendrier global est remis en cause et si la date butoir du 1er septembre tient toujours. .

- traitement des ASA (Autorisations Spéciales d'Absence) : le service des Ressources Humaines va opérer une mise à jour pour distinguer les ASA d'agents empêchés pour fragilité et garde d'enfants et les autres cas d'ASA (agents sur des missions "non prioritaires" mobilisables à tout moment pour aider sur les missions "prioritaires" au titre du PCA).

- traitement des congés : les directives nationales ne sont toujours pas sorties. Il est probable que ce retard est lié aux atermoiements des autorités quant à la durée du confinement, car l'impact sur les congés, s'il doit y en avoir un (et nous souhaitons qu'il n'y en ait aucun), ne sera pas le même selon que le confinement dure un mois et demi ou près de trois mois.

En revanche, l'impact sur les jours d'ARTT est connu : les jours passés en ASA entraîneront bien une diminution du nombre de jours d'ARTT. A titre d'exemple, les agents qui travaillent selon une quotité de 38h30 par semaine bénéficient de 13 jours d'ARTT calculés sur une base de 228 jours annuels. Ces agents se verront sanctionnés d'un jour d'ARTT en moins par tranche de 19 jours passés en ASA. En clair, un mois de confinement en ASA coûtera un jour d'ARTT, deux mois coûteront deux jours, etc... La même logique sera appliquée aux agents "forfaitisés". Selon la Direction, cette tranche de 19 jours d'ASA constitue la formule haute, la plus avantageuse pour les agents. Ca aurait pu être moins, ce qui aurait entraîné une plus forte suppression de jours d'ARTT. En d'autres termes, estimez-vous heureux !

- jour de carence : il a été précisé que le jour de carence pour les agents malades est supprimé (temporairement, bien sur) pour tous les agents quelle que soit la maladie et pas seulement pour les agents ayant contracté le Covid 19. Pour la DDFIP de la Vienne, 8 agents sont concernés.

- liquidation de la paye : pour le moment, les services en charge de cette liquidation sont dans le flou pour retracer sur les feuilles de paye les événements particuliers : jours de grève d'avant le confinement, régularisations diverses, jour de carence,... Les notifications concernant les agents admis à la retraite en juin, juillet et août ont été transmises au CSRH, sans certitude sur l'effectivité de leur prise en compte.

#### Secteur Etat :

Le Centre de Gestion Financière n'observe pas de baisse d'activité sur les demandes de paiement en fonctionnement, mais les dépenses d'investissement chutent de façon importante.

#### Dialogue social à distance :

Une note de la DGAFP (Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique) prévoit la possibilité de tenir des instances par audio-conférence. Un CTL devrait se tenir dans la Vienne en semaine 20, notamment pour effectuer un vote sur les ponts naturels et sur la fusion des SPF. Vu les difficultés que pose une audio-conférence dans la prise parole, on espère vivement que l'ordre du jour sera bref et que ce type d'opération ne deviendra pas une habitude.

Prenez soin de vous, protégez-vous, restez en forme et soyez vigilants.